



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120
Napierville (Québec) J0J 1L0

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale, qu'il y aura séance extraordinaire du Conseil municipal jeudi le 15 décembre 2022, à 19h45 à la salle du conseil municipal situé au 260, rue de l'Église à Napierville.

Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 15 DÉCEMBRE 2022

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion du règlement #450 (Taxation municipale)
3. Adoption du règlement 432-5 (Règlement établissant les tarifs pour les services rendus par la municipalité de Napierville)
4. Réserves financières
5. Budget 2022 : Excédent affecté pour équilibre budgétaire
6. Nomination maire suppléant, remplaçant du maire à la MRC et remplaçant du maire suppléant
7. Formation des comités
8. Mise à niveau du poste de pompage principal: Octroi de contrat
9. Offre de services en ingénierie civile pour une étude de drainage pluvial conjointe avec la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville pour le secteur limitrophe de Carré Barrière et le secteur industriel
10. Abonnement au service de prévision météo pour la saison 2022-2023
11. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
12. Levée de l'assemblée

Donné à Napierville, ce 8 décembre 2022

Julie Archambault, Directrice générale et greffière-trésorière